



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
à l'attention des EPCI et communes
du Nord et du Pas-de-Calais

PARTICIPATION AU CYCLE DE QUALIFICATION
« Vers des plateformes numériques
coopératives, locales et utiles »

Date de lancement de l'appel : 15 mai **2022**
Date limite de réponse : 30 juin **2022**

Financement dans le cadre
de la réponse de l'Union
à la pandémie de COVID-19



Présentation de l'Apes

Pour une transition économique, écologique, démocratique et solidaire

Développer des activités économiques bénéfiques pour le plus grand nombre et la planète : tel est le défi que se donne l'APES, avec ses adhérents et ses partenaires depuis 2001 !

Pionnière en région, l'association accompagne les acteurs économiques privés et publics dans la mise en œuvre de politiques et d'activités solidaires sur les territoires des Hauts de France.

Elle s'attache à améliorer les pratiques de l'économie solidaire, avec une expérience reconnue.

Plus d'informations sur <http://apes-hdf.org/page-0-0-0.html>

Le projet PlatformCoop

Contexte du projet

La crise du Covid 19 a renforcé la prise de conscience de la nécessité de construire une société plus résiliente, plus décentralisée et localisée tout en favorisant de nouveaux progrès et le bien vivre dans les territoires.

Les plateformes numériques locales se développent. De plus en plus d'initiatives de l'économie sociale et solidaire s'appuient sur ces plateformes numériques génératrices d'effets utiles bénéfiques sur les territoires du Nord-Pas de Calais.

Ces initiatives de plateformes contribuent aux transitions économique, écologique et solidaire et répondent aux besoins essentiels des habitants : mieux se nourrir, se déplacer, échanger...

Des exemples :

Lille.Bike : service de courses express et écologique, qui assure la mobilité du dernier km / Tipimi : système d'échanges local et d'achats groupés. / Le court circuit : courses en ligne

de produits paysans, pour développer le marché des agriculteurs locaux / Mobicoop : site de covoiturage libre et gratuit.

L'Apes a proposé dans le cadre de ce projet la mise en place d'un cycle de qualification visant à accompagner des collectivités territoriales dans leur soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales et solidaires : diagnostic des besoins de ces collectivités volontaires, montée en compétences, expérimentation accompagnée.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est financé dans le cadre de ce projet, par REACT-EU et la DREETS.

Les objectifs de ce cycle

- ➔ La sensibilisation des élus et des agents de collectivités territoriales « pilotes » au «coopérativisme de plateformes » ;
- ➔ L'appui auprès de ces collectivités « pilotes » en vue de faciliter l'expérimentation de projets locaux en lien avec les plateformes coopératives.

Quatre leviers d'action en faveur du développement des plateformes locales et utiles en lien avec les territoires sont ainsi recherchés :

- ➔ L'appropriation par les décideurs locaux (politiques et techniques) de l'approche des plateformes coopératives, des logiques et principes d'actions qui les sous-tendent ;
- ➔ La prise en compte des plateformes locales et utiles dans les stratégies territoriales de développement local ;
- ➔ L'expérimentation de projets « pilotes » en lien avec des plateformes locales, comme leviers de développement local et durable.
- ➔ L'inscription d'infrastructures de coopération dans les politiques de transition écologique, numérique, sociale et solidaire.

Un groupe d'une dizaine de collectivités des Hauts-de-France bénéficiera ainsi d'un accompagnement visant à aider à mieux comprendre les plateformes coopératives, à se les approprier pour passer de l'idée à leur inscription dans l'action publique locale et à l'expérimentation.

Cibles du cycle

Le cycle s'adresse aux élus et techniciens des intercommunalités ou communes des départements du Nord et du Pas-de-Calais travaillant sur des projets de transitions écologique et solidaire.

Un binôme élu/ technicien à chaque journée est obligatoire pour le suivi du cycle dans son intégralité.

Les pratiques de l'économie solidaire portées par ces initiatives donnent du sens à ces plateformes numériques locales et utiles :

- elles œuvrent pour l'intérêt général, dans un idéal de solidarité et assurent donc protection sociale et rémunération correcte aux salariés et elles assument leur responsabilité fiscale
- elles ont un ancrage territorial et offrent ainsi aux acteurs de l'économie solidaire, aux commerçants et aux habitants des outils numériques adaptés à leurs intérêts et à leurs valeurs
- elles apportent aux pouvoirs publics des modalités d'action innovantes fondées sur la co-construction de services d'intérêt collectif
- elles recherchent un impact positif sur l'environnement : déplacements décarbonés et économie dans le prélèvement de ressources naturelles, externalités positives
- la lucrativité est limitée à la viabilité de la plate-forme : les données des utilisateurs ne sont pas une source de profit financier
- les contributeurs et autres parties prenantes sont associés aux décisions et respectés dans leurs droits.

Mais les porteurs de ces initiatives locales rencontrent des difficultés

-
- Des besoins en ingénierie : éditer une plateforme est un lourd investissement, qui nécessite des compétences pointues
 - Une méconnaissance et une incompréhension de l'outil par certains acteurs
 - Un modèle économique à consolider.

Si la crise sanitaire doit être une opportunité de questionner nos modes de fonctionnement actuels, et alors que se pose la question de relocaliser des activités stratégiques pour en être en pleine maîtrise, le temps est venu de renforcer ces acteurs mal compris, mal financés, et reposant trop souvent sur la bonne volonté et l'investissement humain non rémunéré de leurs porteurs. Ce changement d'échelle demande de nouvelles actions.

Le projet Platformcoop est constitué de 3 axes :

- 1 – Accompagnement des plateformes ;
- 2 – Accompagnement des collectivités locales ;
- 3 – Diffusion de bonnes pratiques.

Qui portent plusieurs ambitions :

- 1. Assurer la pérennité des plateformes vraiment coopératives (au sens d'une répartition de la valeur horizontale) :
 - o les plateformes existantes,
 - o les plateformes émergentes : nouvelles plateformes qui arrivent sur de nouveaux besoins.
- 2. Augmenter la pertinence et l'efficacité "sociale, sociétale, environnementale" de ces plateformes pour les usagers, les territoires et les travailleurs.
- 3. Créer le réseau régional qui favorisera l'entraide entre les acteurs
- 4. Faciliter l'émergence de nouvelles initiatives en développant des ressources en commun (ex : éditeur de solutions numériques)
- 5. Accompagner les collectivités locales qui souhaitent prendre un rôle actif dans ces initiatives bénéfiques aux territoires
- 6. Promouvoir et appuyer les pratiques en économie solidaire de ces acteurs.

A la fin de la période concernée par le projet, le Nord et le Pas-de-Calais seront dotés des ressources suivantes :

-
- ➔ Un réseau de plateformes locales et utiles ;
 - ➔ Une solution de génération de plateformes numériques à destination des nouveaux projets de plateformes locales;
 - ➔ Une dizaine de collectivités acculturées et en capacité d'accompagner le développement des plateformes locales et utiles sur leur territoire ;
 - ➔ Une fine compréhension des pratiques des plateformes solidaires ;
 - ➔ Un dispositif d'accompagnement à l'amélioration des pratiques de ces plateformes.

Les objectifs du projet pour une résilience des territoires

- Accompagner des collectivités territoriales dans leur soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales : diagnostic des besoins de ces collectivités volontaires, montée en compétences, expérimentation accompagnée
- Développer des coopérations pour consolider le modèle de ces initiatives et pérenniser leurs effets sur les territoires
- Promouvoir ces initiatives de plateformes et leurs pratiques d'ESS auprès des pouvoirs publics, des entrepreneurs et des citoyens
- Appuyer les porteurs d'initiatives de plateformes dans la mise en œuvre de leurs solutions innovantes en réponse aux nouveaux besoins des habitants, des villes, des territoires.

Le programme est animé par deux chargées de mission, basées à Lens et appuyées par une chargée de communication.

Plus d'informations sur : <http://apes-hdf.org/page-96-0-0.html>

Le cycle de qualification proposé

Cadre de réalisation du cycle

L'Apes a obtenu en mars 2022 le soutien de l'Europe, dans le cadre de React-EU coordonné en Hauts-de-France par le Conseil Régional et celui de l'État, par l'intermédiaire de la DREETS.

L'Apes est porteur du projet « PlatformCoop » en coopération avec de nombreux partenaires aux compétences complémentaires, dont la dynamique **Plateformes en**

communs dans le cadre de l'association La Coop des Communs. Elle repose sur une intuition : les plateformes numériques s'inscrivant dans une logique alternative aux GAFAM ont un rôle essentiel à jouer dans la convergence du coopérativisme, de l'économie du libre, de l'économie sociale et solidaire, de la promotion des communs et de la défense des principes démocratiques.

Les intervenants :

Pour réaliser cette mission d'accompagnement, l'Apes fait intervenir trois organismes :

- **Tilt – Coopérative de Transition Ecologique**

Le domaine d'expertise de Tilt est l'accompagnement à l'entrepreneuriat dans les champs de la transition écologique. Nous accueillons ainsi des porteurs de projets engagés dans des activités et des métiers de la transition pour tester et expérimenter de nouveaux modèles économiques. Nous accompagnons également des entrepreneur.es pour consolider leur activité, aider à renforcer leur ancrage territorial et prendre en compte leurs impacts dans leur modèle économique.

- **IMT-BS**

IMT-BS est l'école de commerce publique et socialement inclusive du groupe d'écoles d'ingénieurs - Institut Mines-Télécom (8 grandes écoles réparties dans toute la France). Liée au numérique depuis sa création en 1979, l'école se distingue par son hybridation managers-ingénieurs. Anciennement nommée Institut National des Télécommunications, elle formait sur le même campus les ingénieurs et managers de France Télécom, aujourd'hui Orange.

Institut Mines-Télécom Business School possède la double accréditation internationale AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business) et AMBA (Association of MBAs).

- **Le RTES**

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire.

Le cycle de qualification proposé

→ Le parcours de sensibilisation devra permettre aux collectivités participantes de passer à l'action, c'est-à-dire de favoriser la prise en compte et le déploiement de plateformes locales et utiles sur leur territoire.

Il se compose de 2 briques :

- Un parcours de sensibilisation de septembre 2022 à avril 2023 : 8 sessions de 3 heures
- Un accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'expérimentations territoriales : 3 ateliers d'une journée, de novembre 2022 à juin 2023.

Parcours de sensibilisation

Le parcours se structure autour 8 demi-journées d'intervention en présentiel (dans les locaux qui auront été choisis conjointement par les participant.es et l'équipe coordinatrice) réparties sur la durée de l'accompagnement autour des thèmes suivants :

- Les enjeux sociaux et environnementaux de l'économie de plateformes
- Les principes et modes de fonctionnement des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- L'écosystème français et international des plateformes coopératives
- Comprendre les modes de fonctionnement (financement, gouvernance et outils juridiques) des plateformes coopératives
- La création de communs via le numérique et les modalités de partenariat entre organisations de l'ESS et organisations publiques

Avant la première séance, chaque participant se verra remettre un livret de ressources documentaires et des codes d'accès à une plateforme numérique d'apprentissage en ligne où seront réunis ces mêmes ressources textes ainsi que des ressources vidéos et audio.

Sur ce même espace en ligne, les participants seront invités à répondre à un questionnaire pour connaître leur niveau de connaissance des plateformes de l'économie sociale et solidaire, leurs questionnements et leurs besoins.

Chaque séance prendra la forme d'un retour d'expérience et d'échanges avec un professionnel partenaire. Il sera demandé aux participants de consulter les ressources mises à disposition avant chaque séance.

La première séance débutera par une introduction par l'équipe coordinatrice et un temps de présentation des différents participants et de leurs attentes.

La dernière séance du parcours de sensibilisation comprendra plus spécifiquement un bilan sous forme d'un questionnaire en ligne qui visera à s'assurer que les objectifs soient bien atteints et ajuster l'apport de ressources et de connaissances pour la suite de la démarche d'accompagnement.

L'accompagnement à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'expérimentations territoriales

Tilt animera la démarche d'accompagnement à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'expérimentations territoriales. La méthode proposée s'appuie sur une approche de l'intelligence collective développée par Otto Scharmer : la Théorie U. Elle consiste à construire nos actions à partir du futur émergent plutôt que des expériences ou des méthodes passées. Il s'agira d'explorer le changement qui jaillit de la réflexion et de la dynamique collective.

Entre les séances de travail, un suivi individuel à distance, par territoire, aura lieu pour que les objectifs de production entre les séances soient bien réalisés et pour apporter les éclairages ou ressources nécessaires.

3 ateliers d'une journée de novembre 2022 à juin 2023 :

Atelier 1 : Séance de travail sur l'observation de la maturité coopérative du territoire, sur 1 journée :

-
- identifier les propres ressources et marges de progrès dans la perspective d'expérimenter des plateformes locales et utiles
 - cartographier plus finement les stratégies et projets locaux, et les parties prenantes locales à potentiellement mobiliser
 - identifier des territoires qui partageront un même domaine d'activité

Atelier 2 : Séance d'inspiration et de co-création, sur 1 journée.

- hiérarchiser les actions possibles
- identifier clairement le rôle des collectivités et de leurs parties prenantes
- travail collectif avec des acteurs de plateformes locales pour croiser «les 2 mondes»
- un suivi plus personnalisé pour apporter les ressources nécessaires au passage à l'action

Atelier 3 : séance de co-création et d'approfondissement, sur 1 journée.

- état d'avancement des pistes de travail identifiées
- définir les suites à mener pour chaque territoire d'expérimentation dans la perspective d'accélérer le développement de plateformes coopératives

Organisation du cycle

Modalités générales du cycle de qualification

- Un dispositif financé par l'Europe et la DREETS
- Des conseils méthodologiques
- Des temps de formation / coproduction
- Un espace de dialogue intime entre professionnels et élus
- des retours d'expérience entre pairs
- Un appui en continu tout au long du cycle pour répondre aux questions/besoins des participant.es entre les sessions
- Une mise en réseau des membres entre eux pour dialoguer en continu
- Une capitalisation du cycle en vue d'une diffusion en région Hauts-de-France et, en fin 2023, au niveau national.

Durée et calendrier du cycle

Le cycle démarrera en septembre 2022 pour s'achever en juin 2023, soit 10 mois.

Une séance sera organisée tous les mois environ : le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 1ère séance : Septembre 2022
 - 2ème séance : Octobre 2022
 - 3ème séance : Novembre 2022
 - 4ème séance : Décembre 2022
 - 5ème séance : fin décembre 2022
 - 6ème séance : début février 2023
 - 7ème séance (conclusion) : Fin mars 2023
 - 8ème séance : Avril 2023
-
- Atelier 1 : Novembre 2022
 - Atelier 2 : Mars 2023
 - Atelier 3 : Juin 2023

Lieu du cycle

La première journée se déroulera à Lille. Il sera proposé aux collectivités participant au cycle d'accueillir une séance à tour de rôle, sur leur territoire.

Contenu des séances

L'Apes souhaite que ce cycle soit construit à partir des besoins des collectivités participantes. Un recueil des besoins sera effectué en amont de manière à proposer le programme le plus adapté possible.

Dès cet appel à manifestation d'intérêt, les collectivités candidates sont invitées à exprimer les besoins qu'elles identifient en rejoignant ce cycle.

Capitalisation

L'objectif de cette phase est de tirer de premiers enseignements de la démarche d'accompagnement, et de les partager auprès d'autres acteurs pouvant être intéressés par ce type de démarche d'accompagnement et d'expérimentation.

Encore une fois, la démarche est en soi novatrice. En fonction des besoins qui émergeront durant l'accompagnement, la méthodologie pédagogique et d'accompagnement sera adaptée « en marchant ».

Des outils de suivi et d'évaluation seront mis en place à chaque temps fort organisés (sessions de sensibilisation, ateliers de travail et de co-construction). Ces outils permettront de recueillir plus finement les besoins, mais aussi les effets de la démarche d'accompagnement.

Pour rappel, la dernière séance du parcours de sensibilisation mais également le dernier Atelier de «co-création » comprendront un bilan à mi-parcours et un bilan final du parcours global d'accompagnement.

Tous ces matériaux seront analysés au fil de l'eau pour ajuster la méthode d'accompagnement. En outre, *in fine*, une production rendant compte du parcours et de ses résultats sera réalisée à la fin de la démarche et diffusée auprès des collectivités territoriales, du monde de l'ESS et de la communauté scientifique.

Cette capitalisation permettra de valoriser à la fois le projet porté par l'APES et les expérimentations engagées dans les territoires par les collectivités locales et les acteurs des plateformes solidaires.

Attente de l'Apes sur ce cycle

La collectivité qui participe à ce cycle s'engage à chercher à expérimenter sur son territoire les outils et acquis des séances, dans une logique d'opérationnalisation du cycle. Cette attente participe de l'intention du cycle d'être expérimental avec des collectivités proactives qui sont prêtes à se lancer dans une aventure participative.

Très concrètement, ce qui est attendu par exemple : que les élus impliqués dans le site soient relais auprès de leurs pairs des grands messages entendus pendant les séances ; déploiement d'un outil en particulier pendant ou après le cycle ; échange avec une autre collectivité engagée ; etc.

Les 6 bonnes raisons de candidater

- Construire une vision ambitieuse et motivante des plateformes numériques solidaires sur votre territoire pour accélérer sa transition écologique et solidaire
- Disposer d'un espace unique en région pour se poser les bonnes questions sur le rapport au numérique etc.
- Découvrir une palette d'outils et de méthodes qui inspireront votre action au niveau local
- Échanger entre pairs et avec des professionnels pour mieux comprendre les points de blocage éventuels, les opportunités à saisir, les leviers à activer
- Travailler collectivement un argumentaire robuste pour embarquer les collègues élus et techniciens dans l'aventure numérique coopérative de votre territoire
- Être membre d'un réseau de collectivités et bénéficier d'un carnet d'adresses de partenaires et de plateformes.

Poser sa candidature

Critères de sélection

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à recruter des collectivités motivées et disponibles pour suivre ce cycle. Les critères pour candidater sont les suivants :

- Être une collectivité du Nord ou du Pas-de-Calais (commune ou EPCI) engagée dans une volonté de soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales
- Une collectivité motivée, un volontariat des agents et élus, avec un engagement dans la durée : une présence garantie d'un binôme élu et technicien à chaque séance du cycle
- Capacité et volonté à se mettre dans une posture créative et de questionnement des méthodes existantes
- Adaptabilité face au changement
- Compétences ou appétences pour le domaine du numérique
- Une collectivité qui explique dans sa lettre de motivation la place qu'elle accorde ou souhaite accorder aux plateformes dans son projet/sa dynamique politique, l'objectif qu'elle recherche en participant à ce cycle, et ce qu'elle pense apporter. Une délibération de principe de l'engagement de la collectivité dans la démarche d'accompagnement serait un plus.

Comment répondre ?

Vous trouverez en annexe un formulaire de candidature à retourner complété à l'Apes.

Dans ce formulaire, il vous est demandé de bien préciser vos motivations, et vos attentes sur ce cycle afin que nous puissions adapter au mieux ses contenus.

N'hésitez pas, dans votre dossier de candidature à joindre tout document que vous jugerez utile pour nous faire bien comprendre votre démarche, vos intentions.

Sélection des territoires pour le cycle

Un jury composé de membres de la cellule d'orientation appuiera l'Apes dans son analyse des candidatures reçues.

Le calendrier de sélection est le suivant :

- Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : 15 mai 2022
- Date limite de dépôt des candidatures : 30 juin 2022
- Réponse aux collectivités candidates : 15 juillet 2022
- 1ère journée du cycle : 2ème quinzaine de septembre 2022 (à préciser avec les participants inscrits)

Vos contacts

[Joackim Lebrun <joackimlebrun@apes-hdf.org>](mailto:joackimlebrun@apes-hdf.org), directeur adjoint de l'Apes et [Christine Masse - 06 44 12 74 53 - <christinemasse@apes-hdf.org>](mailto:christinemasse@apes-hdf.org), chargée de mission Plateformcoop.

Formulaire de candidature pour participer au cycle de qualification « Vers des plateformes numériques locales, utiles et solidaires »

Nom de la collectivité et coordonnées du contact

Noms et qualités des responsables « opérationnels » de la collectivité chef de file :

Référent politique :

Référent technique

Préciser le « point contact » technique pour l'Apes (si différent des référents politique ou technique) :

Motivations de la collectivité à s'engager dans ce cycle (parcours, objectifs, regard sur les plateformes coopératives...)

Actions déjà réalisées ou prévues dans le domaine des plateformes locales et utiles

Pistes de travail envisagées (ou imaginées sans formalisation) sur les plateformes locales et utiles

Principaux besoins identifiés (au sein de votre organisation, à l'échelle du territoire) sur le sujet des plateformes locales et utiles qui pourraient être traités dans ce cycle

Formulaire à adresser en version électronique (en version «.doc » et pdf) à :

[Christine Masse <christinemasse@apes-hdf.org>](mailto:christinemasse@apes-hdf.org)

N'hésitez pas à nous transmettre éventuellement des documents complémentaires que vous jugerez utiles pour l'étude de votre candidature.

Financement dans le cadre
de la réponse de l'Union
à la pandémie de COVID-19

